

la coopération afin de permettre le renforcement des garanties actuelles relatives au réacteur RAPP? L'accord projeté donnera-t-il l'assurance que le combustible usé par les réacteurs RAPP ne servira jamais à provoquer des explosions? Dans quelle mesure l'accord projeté représente-t-il de nouvelles et importantes obligations de garanties pour l'Inde, qui influeraient sur l'élaboration de sa politique nucléaire? Comment des garanties renforcées s'appliqueraient-elles au réacteur qui nous intéresse et un tel système de garanties se compare-t-il aux normes du Canada et des fournisseurs? Si nous menons à terme ce programme particulier, selon lequel nous renforçons le système de garanties, y aura-t-il une amélioration globale de la situation, que les autres fournisseurs pourraient accepter et respecter?

Autres questions: Si notre projet avec l'Inde prend corps, cela contribuera-t-il à empêcher ou à retarder une nouvelle explosion en Inde? Aurons-nous quelque influence? Pourrons-nous véritablement retarder ou rendre impossible une seconde explosion en Inde? Voilà certaines des questions essentielles que je me pose. Ce sont des questions sur lesquelles se sont penchés les négociateurs qui agissent en Inde selon mes instructions et qui en sont arrivés à une entente avec leurs homologues indiens.

Je n'ai pas encore tiré une conclusion au sujet de ces ententes parce que je veux poser d'autres questions et arriver à plus de précision dans l'interprétation de divers termes utilisés. Mais au fond il s'agit simplement de savoir ce qui favorise le plus la non-prolifération: se retirer comme le propose le député de Northumberland-Durham (M. Lawrence) ou donner suite à notre projet et, ce faisant, améliorer le système de garanties d'un important réacteur nucléaire qui autrement pourrait rester sans protection pendant bien longtemps. Voilà le noeud du problème en ce qui concerne l'Inde.

Les Canadiens ont été vivement désillusionnés d'apprendre ce regrettable essai nucléaire. Cet essai allait évidemment à l'encontre des accords intervenus et a été, je crois, un choc pour nous tous. Il nous a fallu alors réévaluer et réexaminer les risques de prolifération que présente tout échange de technologie, de matériel et d'équipement nucléaires. Nous en sommes venus à la conclusion que même s'il est très difficile de mettre en balance le partage des connaissances et la non-prolifération, on pouvait poursuivre ces buts simultanément et, en tant que fournisseur responsable, nous pourrions sans doute réaliser plus facilement les objectifs mis de l'avant cet après-midi en souscrivant énergiquement aux principes établis plutôt qu'en nous retirant dans notre tour d'ivoire.

*

*

*